

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Malibu Classic / modèle 1AW.. (6 places)	CH 0332 41

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification sur la plaquette du constructeur = "Malibu 1AW9" (Sedan 4p.) ou "Malibu 1AW 27" (coupé 2p.) et "CH 0332 41" devant le No du châssis = "1W19U.." ou "1W27U.."
 Plaquette constr. sous le capot, à gauche, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise
 Ident. du moteur "50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué ----- Signes fixes dans code du type 1AW9 / 1W19U.. resp. 1AW27 / 1W27U..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR=limiteur, AV=souape de dosage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -----
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie
 Nombre de portes 2 ou 4 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseur intérieur+gauche
 Cale ----- Attelage -----
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 6 av. 3 centre ----- ar. 3
 Dimensions int. ext.
 Longueur ----- 4895 Empattements 2745
 Largeur ----- 1816
 Hauteur (coupé 1430) 1450 Voie av 1486 ar 1467
 Porte à faux lat. ----- Voies av -----
av ----- 915 ar -----
ar ----- 1235 Braquage g 11300 d 11300
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -----

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V8-305 2bb1
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 94,89 Course 88,39
 Cylindrée 4298 CV-impôt 25,45
 Puissance en CV 145 SAE-net à /min 3900
 Bruit à proximité 78 dB(A) à /min 2850 *
 Silencieux 1= 550x240x130 mm
 Mesure des gaz ECE-15; CO 0,3 % à 680 t/min **
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 880 700 1580
 Charge utile 145 275 420
 Poids total 1025 975 2000
 Garantie fabr. ----- ----- 2025
 Dimens. pneus P195/75 R 14 P195/75 R 14 (variantes +)
 Ply / bar R / 1,8 R / 2,0 voir
 Charge 1100 1160 remarques)
 pour V max varie selon la marque, min. 160 km/h
 Jantes 6 x 14
 Garantie poids remorquable avec frein 1497
 Garantie poids remorquable sans frein 454
 Garantie poids de l'ensemble -----
 Poids remorquable testé 1497
 Vitesse maximale selon le constructeur 160 km/h
 Vitesse maximale testée ----- km/h
 charge garantie sur le toit 77 kg

Équipement	§) <u>SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..</u>	
Feux de route	<u>SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..</u>	
Feux de croisement	<u>A (E) séparés</u>	
Feux de position	<u>DOT A(2)IR(2)S(2)T AP2 78 GUIDE 1A</u>	
Feux rouges	<u>id.</u>	
Feux stop	<u>id.</u>	
Clignoteurs	av <u>1 (E)</u>	AR <u>AV AP2 78GM1A</u> ar <u>voir feux rouges</u>
Catadioptrés	av _____	ar <u>SAE A 68 DOT</u>
Feux de gabarit	av _____	AR <u>oui</u> ar _____
Feux complément	_____	
Eclairage plaque	<u>1 séparé</u>	
Essuie-glace	<u>2 balais</u> avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	<u>DELCO REMY A+F</u> <u>ou d'autres modèles homologués</u>	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Voiture de tourisme</u>		
Marque et type	<u>CHEVROLET Malibu Classic</u>		
Homologation N°	<u>CH 0332 41</u>		
Carrosserie	<u>limousine</u>		
Places	total <u>6</u>	avant _____	3 _____
Poids à vide	<u>1580</u>	Carburant _____	<u>B</u>
Charge utile	<u>-</u>	CV-impôt _____	<u>25,45</u>
Poids total	<u>2095</u>	Cylindrée _____	<u>4998</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

* Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,29 = 71,5 dB/A.

** Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaque.

+ Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- l'orifice de l'échappement est conduit droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 watts (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine).

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile sur la galerie, max. 77 kg.

Studen, 1.11.77
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules